

Ainsi organisé, l'effectif exige absolument qu'il y ait pour chaque bataillon un officier d'état-major salarié dont les attributions seront de veiller à l'exécution des ordres généraux et de district, d'assister aux exercices en bataillon, de former des classes d'exercice, faire la correspondance, des rapports, d'organiser les tirs à la cible, examiner les armes et ammunitions, et généralement de remplir les fonctions d'adjutant, de fourrier et de payeur lorsque le bataillon n'est pas en camp ou de service; cet officier est l'instructeur de bataillon, et chaque bataillon de ce district a maintenant un instructeur qui remplit les fonctions d'adjutant ou de sous-adjutant. J'ai aussi constaté que cet officier est d'une grande utilité pour la régie intérieure du bataillon; il épargne au gouvernement une partie des frais de route des majors de brigade, lesquels, par suite de l'augmentation du nombre des compagnies, et du temps qu'ils mettent à faire leurs inspections trimestrielles, sont forcés de négliger d'autres devoirs importants. Aujourd'hui, que l'effectif a des carabines se chargeant par la culasse, le besoin d'un officier d'état-major résidant se fait sentir, indépendamment de la surveillance que peuvent exercer les officiers des compagnies, car une négligence de quelques semaines pourrait causer des dommages considérables à ces nouvelles armes.

#### CAMPMENT.

En août, septembre et octobre 1866, 48 compagnies de ce district ont fait leur exercices actuels au camp de Thorold, complètement équipées pour le service actif. Là elles se sont formées en bataillons temporaires, tout en se soumettant à la discipline, aux exercices et autres devoirs de la vie des camps, et il est à espérer qu'une nouvelle occasion leur sera donnée d'augmenter les connaissances qu'elles ont ainsi acquises.

En octobre 1866, le 23<sup>me</sup> bataillon d'Essex a obtenu la permission de former un camp de régiment à Sandwich, auquel 25 officiers et 297 hommes se rendirent, avec un complet état-major. Pendant les sept jours de ce campement, le régiment s'exerça avec profit, et au bout de ce temps une grande majorité offrit de rester une autre semaine sans solde, pourvu qu'on lui fournit les rations. Mais il est certain que lorsqu'un camp ne se compose que d'un bataillon, l'émulation ne saurait être aussi prononcée que lorsqu'il est formé de deux ou trois; il en est de même pour les exercices en brigade; et les camps composés de plusieurs bataillons sont ceux où l'on peut acquérir ces connaissances pratiques si utiles aux officiers.

#### MAGASINS PROVINCIAUX.

Le magasin qu'il y a ici est une bâtisse à loyer, trop petite pour y loger une grande quantité de munitions, et comme elle n'est pas isolée elle court risque d'être détruite dans le cas d'incendie des maisons voisines. Cependant, les édifices du genre voulu sont si rares dans la ville qu'il n'en ait pas un seul de vacant.

Lors de l'invasion féniennne, et vu que la batterie de campagne n'avait pas une réserve suffisante de boulets, j'en ai fait fondre 214, et j'ai fait confectionner 48 caissons sous la direction du garde-magasin, et à un prix tellement modéré (49½c. par boulet de 9, 82c. par caisson de 9, et \$1.05 par caisson de 24), qu'il semble que ce serait une économie que de les faire faire ici à l'avenir.

J'ai aussi fait faire pour la troupe de cavalerie des gibernes, porte-mousquetons, etc., d'excellente qualité, et j'ai l'honneur de soumettre à votre attention que pour la confection sur les lieux de ces articles et autres, non seulement on éviterait les frais de transport, mais les artisans s'habitueront à les fabriquer, et dans un cas de guerre ce district ne serait pas forcé de se pourvoir à des magasins éloignés dans un temps où les communications seraient probablement coupées; comme ce district est aussi le plus éloigné de l'océan, il ne serait que raisonnable qu'il fût en mesure, autant que possible, de fabriquer tout ce qui serait nécessaire dans un cas d'urgence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN B. TAYLOR, Lieut.-Col.,

S. A. G. de Milice.

Au Colonel MACDOUGALL,

Adjutant-Général de Milice, Ottawa.